



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION		Numéro : DE2019-305
		Date : 13 Novembre 2019
Unité administrative responsable Développement économique et grands projets		
Instance décisionnelle Conseil de la ville		Date cible :
Projet		
Objet		
Appropriation d'une somme de 603 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre le dépôt provisionnel nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété relié à l'expropriation d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.		
Arrondissement de La Cité-Limoilou		
Code de classification		No demande d'achat
ID210507		
DEV170601		
EXPOSÉ DE LA SITUATION		
Le 18 septembre 2017, par la résolution CV-2017-0802, le conseil municipal approuvait l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5N1, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec		
Un avis d'expropriation a été publié le 13 mars 2019, sous le numéro d'inscription 24 464 873, au bureau de la publicité des droits. Afin de permettre la prise de possession de la propriété, un dépôt provisionnel est nécessaire afin de publier un avis de transfert de propriété.		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CV-2017-0802 : Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2017-202 (Ra-2016)		
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES		
RECOMMANDATION		
D'approprier une somme de 603 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre le dépôt provisionnel nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété relié à l'expropriation d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.		
IMPACT(S) FINANCIER(S)		
Les fonds requis pour cette transaction, soit une somme de 603 000 \$, sont disponibles à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité.		
ÉTAPES SUBSÉQUENTES		
ANNEXES		
VALIDATION		
Intervenant(s)		Intervention Signé le
Neila Abida	Finances	Favorable 2019-11-19
Responsable du dossier (requérant)		
Kay Fequet		Favorable 2019-11-19



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : DE2019-305 Date : 13 Novembre 2019
Unité administrative responsable	Développement économique et grands projets
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible :
Projet	
Objet	Appropriation d'une somme de 603 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre le dépôt provisionnel nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété relié à l'expropriation d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec. Arrondissement de La Cité-Limoilou
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	Charles Marceau Favorable 2019-11-19
Cosignataire(s)	Chantal Pineault Favorable 2019-11-20 Finances
Direction générale	Luc Monty Favorable 2019-11-21
Résolution(s)	CV-2019-0992 Date: 2019-12-02 CE-2019-2160 Date: 2019-11-29